

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1033^{eme} RÉUNION (VIRTUELLE)

21 SEPTEMBRE 2021
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/PS.1033 (2021)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a consacré sa 1033^{ème} réunion, tenue le 21 septembre 2021, à une séance publique de commémoration de la Journée internationale de la Paix et à une séance d'information sur la Deuxième Édition de la Biennale de Luanda, "Forum Panafricain pour la Culture de la Paix".

Le Conseil a rappelé la Décision de la Conférence [Ext/Assembly/AU/Dec.1(XIV)] adoptée lors de la 14^{ème} Session extraordinaire sur faire taire les armes, tenue le 6 décembre 2020, à Johannesburg, Afrique du Sud, qui a prolongé la mise en œuvre de la Feuille de route principale de l'UA sur les Mesures pratiques pour faire taire les armes à feu en Afrique pour une période de dix (10) ans (2021-2030) dans le cadre de l'Agenda 2063.

Le Conseil a également rappelé la Décision de la Conférence [Assembly/AU/Dec. 546-568(XXIV)] adoptée lors de la 24^{ème} Session ordinaire de la Conférence de l'Union tenue les 30 et 31 janvier 2015, dans laquelle la Conférence a demandé à la Commission de l'UA de *"prendre toutes les mesures appropriées en consultation avec l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et le Gouvernement de la République d'Angola pour co-organiser un Forum panafricain bisannuel pour une Culture de la Paix en Afrique, "Biennale de Luanda"*. En outre, le Conseil a rappelé toutes les décisions et prises de position antérieures sur ce thème central et les activités qui s'y rapportent.

Le Conseil a réaffirmé son attachement à la Déclaration et au Programme d'action pour une Culture de la Paix (A/53/243 B) adoptés par l'Assemblée générale des Nations unies le 13 septembre 1999, ainsi qu'à la Déclaration solennelle du 50^{ème} anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), lors des célébrations du Jubilé d'or de cette organisation en mai 2013, qui a réaffirmé l'engagement de l'Afrique en faveur de la réalisation de la vision panafricaine d'*«une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale»*.

Le Conseil a pris note des observations liminaires de S.E. Ambassadeur Mahamat Ali Hassan, Représentant permanent de la République du Tchad auprès de l'UA et Président du CPS pour le mois de septembre 2021, ainsi que des observations de S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité.

Le Conseil a également pris note des présentations faites par S.E. Ambassadeur Diekumpuna Nsadi Sita Jose, Coordinateur du Comité national de gestion de la Biennale de Luanda, des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et d'*AMANI Africa Media and Research Services*. En outre, le Conseil a pris note des déclarations des États membres de l'UA et des représentants respectifs des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux de prévention, de gestion et de règlement des conflits (CER/MR).

Le Conseil a souligné la nécessité de déployer des efforts concertés pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et de la violence sur le continent afin de parvenir à une paix, une sécurité et un développement socio-économique durables, comme le prévoit l'Agenda 2063.

Le Conseil a souligné qu'il était impératif de déployer des efforts soutenus pour explorer collectivement les moyens de prévenir les conflits de manière proactive, de gérer ceux qui existent et de les transformer en utilisant le riche patrimoine, l'éducation et tous les forums disponibles pour promouvoir une culture de la paix sur le continent.

Le Conseil a encouragé toutes les parties prenantes à intégrer les approches endogènes de la prévention, de la gestion et de la résolution des conflits sur le continent, notamment en impliquant les populations locales et en utilisant les pratiques traditionnelles largement répandues au sein d'une communauté donnée. Dans ce contexte, le Conseil a appelé à une participation inclusive qui reconnaît la valeur des femmes et des jeunes en tant qu'agents de la paix dans leurs sociétés.

Le Conseil a souligné la nécessité de cultiver constamment une culture de la paix et de la justice sociale et de veiller à ce que les libertés fondamentales des citoyens soient protégées sur le continent.

Le Conseil a souligné l'importance de renforcer l'identité culturelle africaine aux fins de construire des communautés plus fortes et résilientes et de parvenir à l'égalité, à l'inclusion et à la cohésion sociale.

Le Conseil a souligné qu'il importait de veiller à ce que les enfants aient accès à l'éducation dès leur plus jeune âge afin de leur inculquer des valeurs qui leur permettront de résoudre les différends de manière pacifique, de respecter les autres et d'être tolérants à l'égard des différences. À cette fin, le Conseil a encouragé les États membres à envisager d'intégrer l'Éducation à la Paix dans les programmes scolaires/curricula de leurs systèmes éducatifs.

Le Conseil a souligné le rôle que jouent les Arts, la Culture et le Patrimoine comme catalyseurs du développement socio-économique et de l'intégration du continent africain. À cette fin, le Conseil a encouragé les États membres et toutes les parties prenantes à créer des plates-formes où les Arts, la Culture et le Patrimoine sont utilisés comme instruments de dialogue, de compréhension mutuelle et de promotion d'une paix durable.

Le Conseil a souligné qu'il était impératif de veiller à ce que les biens africains de valeur tels que les monuments historiques, les sites archéologiques, les œuvres d'art, les livres/manuscrits et autres objets d'art transmis par les générations précédentes soient préservés, en particulier pendant les conflits armés. Dans ce contexte, le Conseil a condamné toute forme d'intrusion, d'occupation par la force et de coercition des gardiens de bâtiments religieux, d'établissements historiques et de zones protégées, y compris les sites certifiés et enregistrés par l'UNESCO, par des terroristes, des groupes armés et des individus hors-la-loi.

Le Conseil a reconnu l'importance d'un partenariat multipartites entre le gouvernement, les organisations de la société civile, les organisations confessionnelles, la communauté artistique et scientifique, les médias et le secteur privé, entre autres, pour promouvoir l'importance de sociétés inclusives tolérantes à la diversité et le message global de paix.

Le Conseil a encouragé les États membres, les CER/MR, les organes politiques de l'UA et les institutions de l'UA telles que l'Académie africaine des langues, la Commission africaine de l'audiovisuel, la Commission des langues véhiculaires transfrontalières et le Centre d'études linguistiques et d'histoire par les traditions orales à collaborer étroitement à la promotion d'une culture de la paix sur le continent.

En outre, le Conseil a encouragé les États membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier, signer et intégrer dans leur législation nationale les instruments de l'UA et les instruments universels relatifs aux Arts, à la Culture et au Patrimoine.

Le Conseil s'est référé à la résolution A/RES/72/130 adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 8 décembre 2017, à l'initiative de l'Algérie, déclarant le 16 mai Journée internationale du Vivre Ensemble en Paix, qui s'ajoute aux efforts et aux messages favorisant la coexistence pacifique.

Le Conseil a félicité la République d'Angola et l'UNESCO pour la réussite de la convocation de la première Biennale de Luanda - *Forum Panafricain pour la Culture de la Paix* du 18 au 22 septembre 2019, qui a créé un mouvement de paix et une plateforme de collaboration pour faire progresser la Culture de la Paix sur le continent.

Le Conseil s'est réjoui de la tenue prochaine de la deuxième édition de la Biennale de Luanda - *Forum panafricain pour la Culture de la Paix* et a encouragé les États membres, les CER/MR et les partenaires à soutenir cette initiative qui vise à promouvoir la Culture de la Paix sur le continent.

Le Conseil est convenu de demeurer activement saisi de la question.